



Une chèvre, une région.

LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Imprimée par l'ADDCP

Rédacteur : Clément Vinatier Roché 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON (05.49.76.91.33)



Troupeau multi races en voie d'absorption poitevin du Gaec de la Grange aux Belles (49)

ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.

N° 70 MAI 2010

Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :





CONSEIL d'ADMINISTRATION du 08 avril 2010
Salle de réunion du CREGENE _ 2, rue du Port de Brouillac
79510 Coulon

Etaient présents:, Jean Christophe Sauze, Michel Brice, Pierre Martin, Naïla Bedrani, Laëtitia Cléaud, Ludivine Cosson et Clément Vinatier Roché.

Etaient excusés: Marie Claude Auneau, Biteau Benoît, Emmanuelle Chebrou, Mireille Schmidt, Michel et Karine Boissard, Christiane et Jean Pierre Pauly, Mickaël Blanchard, Pascal Boué et Philippe Massé.

Etaient absents: Hervé Legrand, Thierry Neuiller, Nathalie Noé (déléguée Bretagne).

Ce conseil a débuté à 14H00 dans la salle de réunion du CREGENE, suivant l'ordre du jour :

🐐 **Qu'est ce qu'un animal pur ?**

Le début des échanges s'est fait autour de la notion de pureté de race. En effet, suite à des contacts avec certains éleveurs, la question d'inscription des animaux poitevins s'est posée. A partir de quel stade de pureté considère-t-on un animal inscriptible au répertoire caprin poitevin ? Doit-on suivre la réglementation européenne ? Au final, il a été décidé de définir un règlement d'inscription des animaux au répertoire poitevin en concertation avec les différents partenaires de l'ADDCP. Il sera validé lors de la prochaine réunion prévue le mercredi 30 juin.

🐐 **Boucs d'IA de 2010 :**

Parmi les 19 boucs sélectionnés dans la population poitevine pour entrer à l'IA, 3 ont été supprimés puisqu'ils n'étaient pas purs. Les 16 restants font maintenant l'objet de références plus précises notamment en ce qui concerne leurs liens de parenté avec les boucs déjà disponibles à l'IA, leurs standards, leurs morphologies, les performances laitières de leurs mères et sœurs... D'ici le prochain comité technique qui se tient le mercredi 30 juin, les boucs restants devront être disponibles pour rentrer au centre de collecte des semences en août et répondront du mieux que possible aux différents critères du schéma d'amélioration génétique. Après un classement des boucs les plus intéressants établi lors de ce comité technique, il ne restera plus qu'à réaliser les tests sanitaires nécessaires à l'entrée au centre de collectes de Mignaloux Beauvoir.

🐐 **Bilan du SIA 2010 :**

L'ADDCP avait un stand cette année au SIA 2010 avec deux chevrettes en présentation ainsi que les produits de la boutique. Il a été vendu pour près de 700 euros d'articles de la boutique avec notamment les livres qui ont eu un franc succès. Le stand a été tenu par l'animateur et les éleveurs afin de pouvoir participer aux différentes présentations prévues dans la semaine (présentations du métier d'éleveur sur le stand de « terre d'élevage », mise en valeur de la filière caprine en Poitou Charentes, présentations de la biodiversité domestique en France,...).

🐐 **Problématique de stage de Laëtitia :**

Laëtitia a donc réalisé sa première semaine de stage au début d'avril. Lors de la réunion du CA, il a été défini son sujet de stage et sa problématique. Il s'agira donc bien de permettre la valorisation des données issues de la mise en pratique du schéma d'amélioration génétique. Concrètement, elle aura à structurer les données sur papier puis sur la base de données Access existante. Par ailleurs, l'idée de faire évoluer cette base pour gérer la partie administrative de l'association a été évoquée et sera mise en place dès que possible.

🐐 **Visite d'élevage 2010 :**

Les visites d'élevage reprennent. Pour commencer, il sera donné priorité aux élevages ayant un ou des potentiels boucs pour l'IA ainsi que les élevages non visités l'année dernière. Cette année, il sera mis en pratique les pointages prévus dans le schéma d'amélioration génétique.

🐐 **Matériel pour le stand promotionnel :**

Afin de continuer à équiper le stand de l'association lors de manifestations et dans le but d'être plus autonome, un parasol ainsi que de petits équipements pour la vitrine (étiquettes de prix, paillage,...) vont être commandés.



↳ **Approbation des comptes de 2009 et prévisionnel de 2010 :**

Le compte de résultat et le bilan officiel 2009 sont arrivés. L'approbation a donc été faite par le Conseil d'Administration. Ces documents sont aujourd'hui disponibles. Le budget prévisionnel 2010 se différencie de celui de 2009 au travers la pension de boucs pour l'Insémination Artificielle, l'aide au contrôle laitier et la mise en route des nouveaux bureaux de l'association. Pour les produits, les demandes de subvention sont supérieures par rapport à 2009 notamment dû à la demande auprès du PITE pour l'aide au contrôle laitier. Pour cette année, elles se montent à 42 500 € (CG 79, CG 17, CR Poitou-Charentes, CG 86, CG 16, BRILAC et le PITE DRAF Poitou Charente). Le budget 2010 qui sera équilibré à 49 700 €, a été approuvé à l'unanimité.

↳ **Programme de recherche fondamentale « Milk chest » :**

Pierre Martin, présent lors de ce CA, a proposé à l'association de participer à un programme de recherche qui tente de répondre à la question suivante : « comment la cellule épithéliale de la mamelle synthétise la matière grasse ? ». Cette question est mise en corrélation avec le taux de caséine du lait analysé. Les besoins de ce programme sont de deux ordres : une cinquantaine de chèvres en lactation sur un seul élevage et une personne disponible lors des prélèvements de lait réalisé sur chacune des chèvres.

En échange de ce travail, l'association sera indemnisée.

↳ **Modification et réédition de la plaquette :**

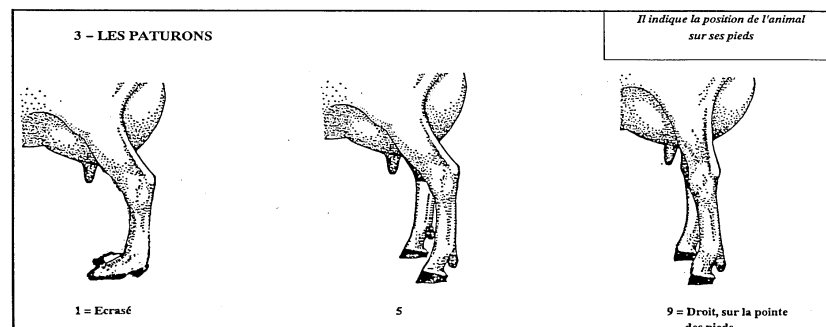
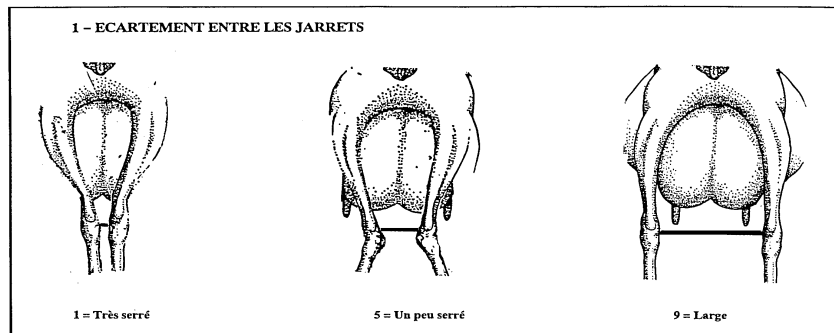
Les derniers paquets de la plaquette sorti en 2007 ont été ouverts. Il est donc temps de prévoir sa réédition tout en apportant quelques modifications pour actualiser les données qu'elle présente. Des exemplaires seront disponibles lors des visites d'élevage. Pensez à les demander ! Ces outils de communication sont faits pour vous et peuvent intéresser les futurs éleveurs que vous rencontrez...

La séance est levée à 18H00 et les membres du Conseil d'Administration se donnent rendez vous le mercredi 30 juin. Le lieu sera une nouvelle fois la salle de réunion des locaux de la laiterie.

A propos des pointages réalisés lors des visites d'élevage

La mise en application de notre schéma d'amélioration génétique implique des pointages sur les chèvres d'un an. Tout d'abord, des pointages liés à la conformation de la mamelle. Il s'agit de 5 postes qui ont déjà été présentés dans la lettre N°63. Mais il y a aussi le pointage concernant la conformation corporelle. Il s'agit là de 2 postes que sont l'écartement entre jarrets et l'écrasement des paturons. Les détails de notation sont donnés ci-dessous.

B - LES APLOMBS





Emménagement dans les nouveaux bureaux

Ça y est ! Nous sommes installés dans les nouveaux locaux du CREGENE que nous partageons avec d'autres associations. Par choix de mutualisation de certains services, le numéro de téléphone de l'ADDCP a changé. Voici donc les nouvelles coordonnées complètes de l'ADDCP :

Clément Vinatier Roché
ADDCP
2, rue du port de Brouillac
79510 Coulon

Tél : 05.49.76.91.33

Fax : 05.49.73.68.08

Port : 06.81.86.33.94

Mail : addchevrepoitevine@orange.fr

Accueil de Laetitia

Laetitia a commencé son stage au sein de l'ADDCP par une semaine au début d'avril. Elle est venue durant la semaine où le CA était réunis. C'était donc l'occasion de définir sa problématique et de s'approprier le sujet de stage. Ainsi, elle continuera le travail concernant le schéma d'amélioration génétique et notamment la valorisation des données qui vont être collectées lors des visites d'élevage et grâce aux outils allant être mis en place. Elle reviendra 8 semaines en juin et juillet pour avancer de manière concrète sur son sujet.

SIA 2010

La chèvre poitevine et l'ADDCP étaient donc présents cette année au Salon de l'Agriculture. Les deux chevrettes présentes venaient de chez Simone Roy et ont su se faire remarquer lors des présentations sur les rings. Nous remercions donc très sincèrement Simone pour nous avoir laissé ces chevrettes mais aussi pour avoir tenu le stand de l'ADDCP pendant 4 jours. Heureusement d'ailleurs ; puisque la présence d'éleveurs s'est fait rare cette année, entre autres dû à la tempête Xynthia. Des éleveurs devant venir ont donné la main aux éleveurs les plus sinistrés...

En tous cas, Simone a pu se rendre compte à quel point les échanges avec d'autres éleveurs du Salon sont intéressants et peuvent être fructueux. Avis aux amateurs pour une prochaine année !

Formation sur la méthode Obsalim

Dans la dernière lettre, nous avons parlé d'une journée de formation sur la méthode Obsalim. Elle aura pour objectif de redécouvrir la physiologie naturelle de la digestion des ruminants et la méthode d'approche Obsalim.

Cette formation se déroulera le jeudi 9 septembre chez Emmanuelle Chebrou dans les Deux Sèvres. Voici le planning prévu pour cette journée :

9h30 : Accueil des participants autour d'un café

10h00 : Observations de signes et symptômes pour comprendre le troupeau

12h30 : Repas sorti du panier

14h00 : Exposé des bases physiologiques de la nutrition du ruminant et de la méthode obsalim

17h00 : Pot de l'amitié

En tant que cotisants à la MSA, les agriculteurs cotisent pour des droits à la formation « vivea ». Il y'a donc des possibilités d'aides financières tout en sachant qu'une participation sera vraisemblablement nécessaire. Pour les personnes intéressées par la formation, veuillez contacter l'animateur pour qu'il vous envoie une fiche d'inscription tout en sachant que le nombre de places est limité et que la date butoir est fixée au 31 juillet.

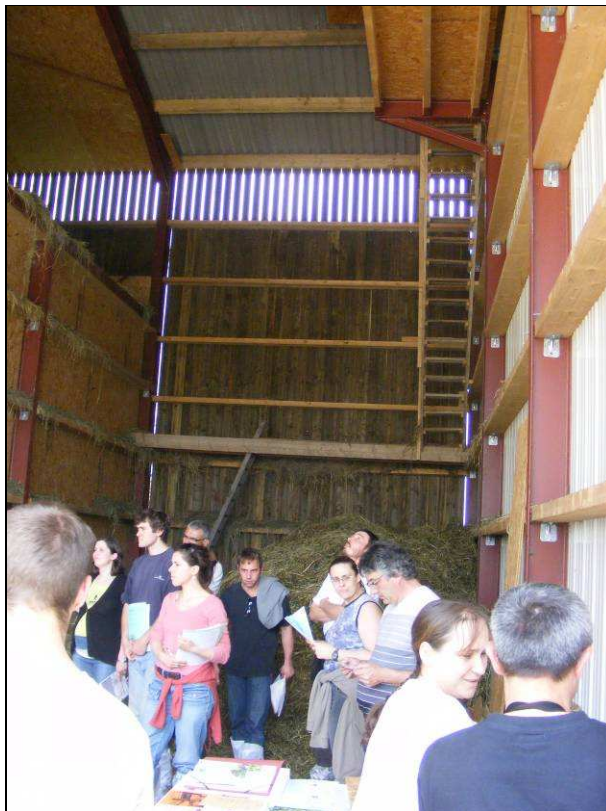
Pour plus d'informations sur cette méthode : <http://www.obsalim.com/>



Fête de l'herbe les 19 et 20 avril

Suite aux différentes rencontres organisées pour le projet « patuchev », l'idée de créer un événementiel sur la thématique de l'herbe s'est fait ressentir. C'est ainsi qu'ont été prévu par les différents participants au projet « patuchev » une « fête de l'herbe ». Elle consistait à faire connaître différents manières d'utilisation de l'herbe par les chèvres : du pâturage à l'enrubannage, de l'affouragement en vert au séchage en grange,...

Dans ce cadre, l'ADDCP ne présentait pas un système herbager d'un éleveur de poitevines mais l'animateur a suivi les débats lors de la visite chez Claude et Denis Imbert à Pompaire dans les Deux Sèvres. Ils ont opté depuis déjà longtemps pour le pâturage dans leur système caprin fromager bio et souhaite encore diminuer la part de leurs aliments concentrés dans la ration. Pour cela, ils comptent augmenter le temps de pâturage et ont depuis l'année dernière mis en route un système de séchage de foin en grange (voir les détails à la page 7).



Aire de déchargement des fourrages
A gauche : cloison d'une des cellules de séchage
Adroite : escalier pour atteindre la cabine de la griffe



Griffe pour rentrer et sortir le foin des cellules
En haut : faux-plafond permettant de récupérer la chaleur du toit et utilisé par les ventilateurs
En bas : bardage ouvert pour extraire l'air chargé d'eau lors du passage à travers le foin

Visites d'élevage 2010

Pour cette année, les visites d'élevage commenceront par privilégier les élevages qui détiennent des boucs potentiellement admissibles à l'IA en vue de réaliser des pointages plus précis. Tout ce travail devra être terminé fin juin pour la réunion du comité technique qui décidera des 5 boucs retenus par ordre de priorité.

Ensuite, la priorité sera donné aux éleveurs n'ayant pas été visité l'année dernière et à ceux s'inscrivant dans la mise en place du schéma d'amélioration génétique afin de commencer à collecter un maximum de références sur nos chèvres. Pour les autres, un contact sera tant que possible établi afin de faire le point sur les animaux présents sur l'élevage. N'hésitez pas à contacter l'animateur pour manifester votre volonté de le voir cet été ! Il est bien sûr toujours possible de faire typer des animaux poitevins lors de la visite de l'animateur. Essayez tout de même de le prévenir pour qu'il puisse s'organiser au mieux.

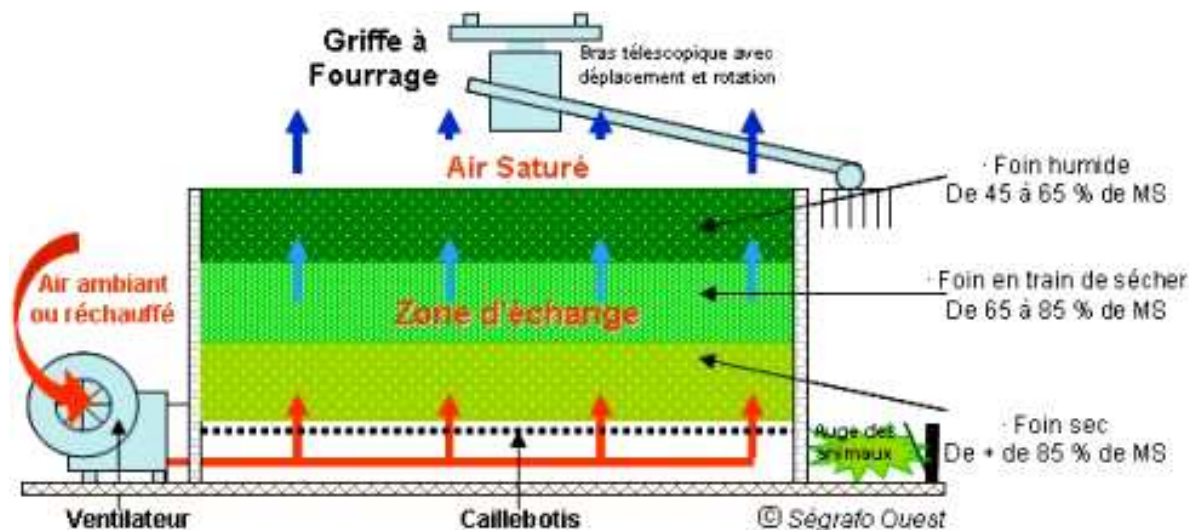


Le séchage du foin en grange

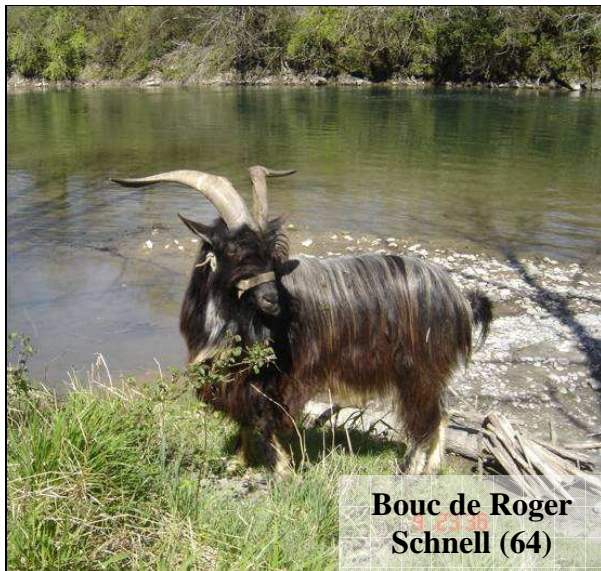
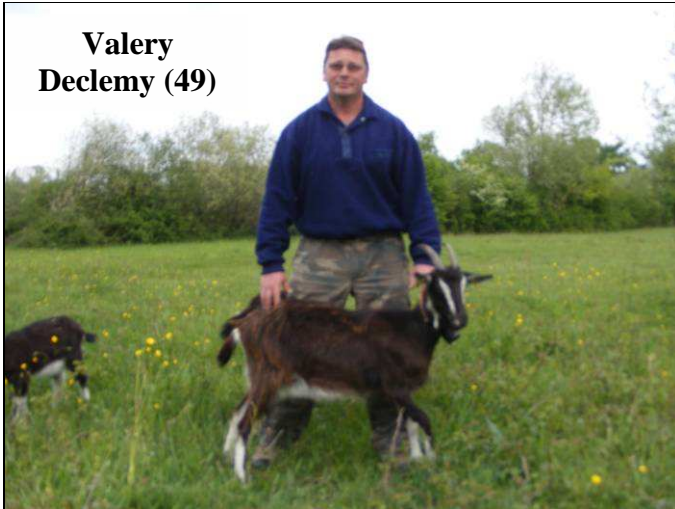
Le principe du séchage en vrac des fourrages est de récolter à un stade précoce des plantes riches donnant après conservation un foin de très haute qualité nutritive.

Pour cela, un certain nombre d'équipements est nécessaire dont notamment :

- _ une autochargeuse qui sert à récolter les fourrages en vrac et à les transporter jusqu'à la grange. Dans l'idéal, le foin doit être rentré à plus de 60% de Matière Sèche (MS).
- _ une griffe (cabine) ou un pont roulant (grappin télécommandé) qui sert à manipuler le foin : dans un premier temps, le foin est stocké dans les cellules de la grange pour être séché et stocké ; dans un second temps, la reprise du foin pour la distribution se fait grâce à ce même outil directement dans l'auge des animaux dans la plupart des cas.
- _ des cellules de séchage et stockage dans lesquels les couches de foin s'empilent au fur et à mesure des récoltes, jusqu'à atteindre 6 à 7 mètres de hauteur. Le séchoir sert donc à la fois de lieu de séchage et de stockage.
- _ des ventilateurs et un système de réchauffement de l'air. Le foin repose sur des caillebotis en bois permettant le passage de l'air réchauffé soufflé par le ventilateur (voir schéma ci-dessous). Cet air réchauffé permet de diminuer son humidité relative. En réchauffant l'air ambiant que l'on insuffle au travers du foin, on augmente son pouvoir évaporatoire, donc son efficacité à sécher le foin. L'air est réchauffé grâce à différentes sources d'énergie dont le soleil, le bois, le fioul... Dans l'ouest de la France, le réchauffage de l'air est indispensable, car l'air ambiant est relativement humide, au contraire des zones de montagne.



Avantages	Inconvénients
<p>Un fourrage de qualité</p> <ul style="list-style-type: none"> - fauche précoce - fanage réduit donc plus de feuilles - foin appétant : meilleure ingestion. <p>Une alimentation de qualité</p> <p>Un fourrage très riche en protéines, à compléter énergétiquement (céréales, maïs grain, betterave). Ce fourrage permet une alimentation à base de foin uniquement en période hivernale.</p> <p>Un système respectueux de l'environnement</p> <p>Valorisation des systèmes herbagers, économes en intrants.</p> <p>Sécurité accrue de la récolte</p> <p>Le foin restant au sol entre 24 et 72 h.</p> <p>Des conditions de travail attrayantes</p> <p>En hiver, très peu de temps pour soigner ses animaux, pas d'efforts physiques ; en intérieur, odeur du foin.</p> <p>Des produits de qualité</p> <p>Un lait de qualité (TP, baisse du TB, absence de butyriques, risques de listeria abaissés).</p>	<p>Coûts des investissements</p> <p>Assez élevés, surtout si on construit un nouveau bâtiment...</p> <p>Contraintes dans le choix de localisation et de positionnement du bâtiment</p> <p>En vue d'une distribution direct à l'auge à partir des cellules de stockage.</p> <p>Surveillance régulière nécessaire en période de récolte</p> <p>Pour éviter tout échauffement du foin et risque d'incendie...</p> <p>Bruits des ventilateurs</p> <p>Consommation électrique</p> <p>Plus on rentre le foin humide, plus le ventilateur aura besoin de tourner.</p> <p>La main d'œuvre</p> <p>le débit de chantier est plus intéressant à 2, un sur l'autochargeuse et un sur la griffe pour dégager en permanence la place de déchargement.</p>



N'hésitez pas à nous envoyer vos photos pour en faire profiter tout le monde !



Comment ça va la fièvre Q ? (de Yannig Coulomb, éleveur dans le Finistère)

Voilà la question qu'on nous pose depuis le dépistage de cette maladie sur notre cheptel en février dernier. Cette maladie d'actualité (aux Pays-Bas) touche particulièrement les élevages caprins, mais peu d'information circule à son propos. Je me propose de témoigner de notre expérience et de donner les informations que j'ai recueillies depuis février.

Notre expérience de la maladie:

Nous avons démarré notre élevage en 2009 en achetant un lot de chevrettes et deux chevreaux. En novembre, 21 chevrettes ont été saillies mais malheureusement, dès 2 mois de gestation, les avortements ont débuté. Un avortement ça passe, au deuxième, on fait faire des analyses sur deux avortons et dans le sang des chèvres pour rechercher toutes les maladies abortives classiques. Le diagnostic, pas très rapide, est la présence de la bactérie *Coxiella burnetii* sur un avorton, responsable de la Fièvre Q. La bactérie étant très contagieuse, tout le troupeau doit être contaminé. Et, en effet, malgré un traitement antibiotique ciblé à l'oxytétracycline, 9 chèvres vont avorter à tous stades de gestations (certaines à terme) alors que 12 autres vont mettre bas « normalement » avec quand même beaucoup de chevreaux chétifs.

Ce que j'ai appris sur la fièvre Q

C'est une maladie présente partout (excepté en Nouvelle Zélande et en Antarctique) qui touche tous les mammifères (dont l'Homme), tous les oiseaux et les acariens. Elle passe souvent inaperçue, sauf en élevage caprin où le taux d'avortement, très variable, peut être important.

Les animaux contaminés s'immunisent naturellement mais peuvent avorter la première année, tout en étant en bon état corporel. Les animaux porteurs excrètent la bactérie dans l'environnement via les crottes, l'urine, le lait, les sécrétions vaginales... L'excrétion est maximale au moment de la mise bas (ou avortement). Elle se reproduit tous les ans et se poursuit ensuite plusieurs semaines ou mois. Bien que la bactérie soit présente dans le lait, la transmission de la maladie s'effectue par les voies aériennes, lorsqu'une poussière à laquelle s'est fixée une bactérie est respirée par l'organisme. Aucune contamination par le lait n'a jamais été prouvée.

Pour autant en France, la vente de lait cru reste interdite pendant un an pour tout élevage qui détecte la Fièvre Q sur son cheptel. Le lait des chèvres avortées est interdit à la vente sous n'importe quelle forme. Par contre, la transformation du lait cru en fromages reste légale avec le lait des chèvres non avortées. Nous faisons donc du fromage avec nos 12 chèvres.

Mais alors comment lutter contre la maladie ? Une fois qu'elle est détectée, il est conseillé de faire un traitement antibiotique (oxytétracycline) bien qu'il n'ait jamais été prouvé que l'antibio ait la moindre efficacité sur la bactérie en élevage caprin, ni pour diminuer les avortements, ni pour diminuer l'excrétion. La lutte est donc basée sur la vaccination. Le vaccin Coxévac permet de diminuer fortement l'excrétion et évite les avortements, seulement pour être efficace il doit être injecté chez des animaux jeunes (3 à 5 mois) et en tout état de cause avant la première saillie. Après la saillie, sans que l'on sache vraiment pourquoi, la bactérie se développe et le vaccin devient inefficace. L'éradication de la maladie chez nous passe donc par la vaccination systématique de nos chevrettes à 3 mois jusqu'au renouvellement complet du cheptel, puisque les chèvres qui ont avortées cette année, bien qu'immunisées, continueront à excréter la bactérie dans le milieu et à contaminer les nouveaux arrivants. Comme le fumier est contaminé, il est également recommandé de faire composter un an le fumier et de l'épandre un jour sans vent. Pas simple...

Et chez l'Homme ?

Le risque de contamination est bien sûr très élevé pour les éleveurs et pour toute personne qui fréquente l'élevage (salarié, stagiaire, vétérinaire etc...). Pour éviter d'être contaminés, nous portons un masque et des gants pour assister les mises-bas et ramasser les délivrances. Au dernière nouvelle, nous n'étions pas porteur, mais nous devons refaire des analyses. Chez l'Homme, la maladie passe également souvent inaperçue puisque dans 60% des cas il n'y a aucun symptôme. Dans 38% des cas le malade développe des symptômes grippaux traités assez facilement mais 2% des malades développent des formes graves de la maladie. Les cas graves sont des avortements, stérilités, des handicaps lourds, voir quelques cas de mortalité, qui concernent généralement des personnes à risques; femmes enceintes, porteurs de valves cardiaques et immunodéprimés. La maladie étant très contagieuse nous avons mis nos chèvres en quarantaine, elles le resteront jusqu'à la fin des mises bas, passée de 4 semaines pour attendre la diminution de l'excrétion de la bactérie.

Pas évident de s'informer sur la Fièvre Q sans tourner à la parano... Je pense qu'il est important de connaître la maladie et la réglementation, tout en sachant que la détection de la bactérie reste difficile et qu'aucun test n'existe pour garantir l'absence de fièvre Q sur un élevage. La recherche de cette bactérie doit être effectuée sur les avortons (recherche de l'ADN de la bactérie par PCR). Il ne sert à rien de la rechercher dans le sang puisque dans ce cas, c'est la réponse immunitaire qui est recherchée, or les animaux ne développent les anticorps que plusieurs semaines après l'avortement. Pour rechercher la bactérie en élevage, il est également possible d'analyser le lait.

Il est également important que les élevages qui se savent contaminés ne le cache pas aux acheteurs potentiels car la maladie circule principalement par mouvements d'animaux contaminés. Il y a donc au moins un élevage dans lequel nous avons acheté des animaux qui est contaminé, or si nous avions vacciné notre lot de chevrettes l'an passé nous n'aurions sans doute eu aucun problème... Il ne reste plus qu'à serrer la ceinture et à espérer une meilleure année 2011 avec des chèvres immunisées et quelques chevrettes vaccinées.

Plus d'informations:

Proposition de plan de maîtrise de la fièvre Q dans les élevages cliniquement atteints – Mai 2007

http://81.252.198.184/html7/IMG/pdf/ACERSA_FQ_plan_de_maîtrise_fin_2007-2.pdf

Gestion du lait et des produits laitiers dans des élevages contaminés en Fièvre Q – Juin 2007

<http://agriculture.gouv.fr/sections/publications/bulletin-officiel/2007/bo-n-25-du-22-06-07/note-service-dgal-sdssa4062/>



« Du séchage en grange pour augmenter l'autonomie en protéines dans la ration ! »



La Ferme du Pic Bois est un GAEC de 4 personnes, 44 ha et 70 chèvres dont la moitié de poitevines. Nous vivons de la transformation fromagère (38 000 l/an) et boulangère (30 t de blé transformées en farine et en pain).

Au départ, il y a eu une dizaine de poitevines sur la ferme, au milieu d'un troupeau de Saanen ; les motivations étaient liées au rendement fromager. Elle s'est rapidement imposée comme un choix de race principale pour plusieurs raisons :

- _ sa rusticité pour la conversion de notre troupeau en bio,
- _ la qualité du lait bien sur, dont nous tirons déjà les bénéfices en fromagerie,
- _ la perspective de repartir sur un terrain vierge en matière de sélection, avec nos critères à nous qui ne seraient pas axés que sur les performances laitières.
- _ la volonté de participer à la préservation et au développement de la race ; nous sommes sensibles à la notion de biodiversité, notamment domestique (nous cultivons une centaine de variétés de blés anciens sur la ferme) et puis au travail en réseau, avec l'ADDCP.

D'ailleurs, ce sont pour nous aussi ces principales caractéristiques : rusticité, qualité du lait, curiosité.

Depuis 1996, nous avons toujours eu 10 à 15 chèvres poitevines. En 2006, nous avons pris la décision de convertir le troupeau intégralement en poitevines grâce à l'achat de chevrettes et de boucs dans différents élevages de l'ouest et en faisant également des IA.

La reproduction se fait principalement par monte naturelle avec 2 à 3 boucs. On essaye de faire attention à la consanguinité mais, c'est un problème chez nous. On a aussi fait des IA, pour amener du sang neuf dans le troupeau, mais c'est compliqué chez nous de faire ça sur chaleur naturelle. Nous ne pratiquons pas le désaisonnement.

En ce qui concerne notre sélection, on se fie aux performances laitières, à la rusticité. On recherche des animaux calmes (nos chèvres sont cornues), ayant peu de pépins sanitaires (parasitisme notamment, complication autour de la mise bas et du début de lactation). Je ne fais pas spécialement attention à la conformation des mamelles, mais plutôt au gabarit de l'animal. On a du CAEV, et depuis cette année, on a décidé de ne plus thermiser le lait et de faire avec (on nourrit nos chevrettes au lait maternel...). Le Contrôle Laitier Officiel est un outil que l'on apprécie, notamment pour les taux.



La base de l'alimentation est le pâturage de mars à octobre. On complète avec du foin (beaucoup de foin de légumineuses) et 600 à 700 g de céréales (mélange triticale-pois et un peu de tournesol grains pour le taux butyreux). On achète 1 à 3 t de luzerne déshydratée selon les années, pour pallier à de mauvais foins. Notre troupeau est en agriculture biologique, on pratique beaucoup la phytothérapie et un peu d'homéopathie.

Nous transformons donc environ 38000L de lait par an à la ferme, en fromages lactiques et tommes pressées. Nous vendons 70 % directement à la ferme, 25 % via une structure de vente en paniers (« Mes voisins de paniers ») avec d'autres producteurs en bio, 5% à trois épiceries de village.

Il y a énormément de production fermière en Rhône-Alpes, les gens ont l'habitude d'aller au marché, de venir à la ferme et la vente en paniers est en train d'exploser dans les grands centres urbains comme en zone rurale. Il faut dire que c'est une région densément peuplée. C'est une vraie chance pour préserver de petites fermes, même si la pression foncière est le revers de la médaille.

Le séchage en grange

En 2000, le foin se faisait encore en petites bottes carrées. Il y avait nécessité de mécaniser les chantiers de foin, car le travail devenait épuisant et nécessitait beaucoup de main d'oeuvre (d'aide en fait). Deux perspectives : passer en balles rondes ou au séchage en grange. Le séchage en grange apportait la possibilité de l'autonomie en protéines pour les chèvres. Nous voulions nous passer de l'achat de tourteau, par économie mais aussi à cause des OGM. C'était une vraie satisfaction de se dire que toute l'alimentation des chèvres serait produite à la ferme.

Notre séchage est situé au dessus de l'aire paillée dans notre étable (une grange dauphinoise traditionnelle). Le foin est stocké en vrac sur des caillebotis dans deux cellules. A la base de la cloison séparant les deux cellules, une gaine de ventilation et un ventilateur permettent de ventiler l'une ou l'autre des cellules.

Le foin est ramené à la ferme avec une autochargeuse. En haut de la grange, une griffe suspendue permet de monter le foin pour le sécher puis de le redescendre pour le donner aux chèvres.

Notre séchage présente un inconvénient : l'absence de chauffe de l'air ventilé. Si l'air est chauffé par passage dans une double cloison sous le toit, cela permet de sécher le foin plus vite (économie d'électricité), notamment quand il ne fait pas très chaud (printemps et automne). Si une fois le foin entré, il pleut pendant quinze jours avec des chutes de températures comme cela arrive souvent chez nous au mois de mai, la foin sèche mal et peu chauffer, voir moisir. Or c'est ces premiers foin qui nous serviront l'année suivante en début de lactation : nous réfléchissons à améliorer nos chances de réussite de foin à cette période

Globalement, nous sommes très satisfait :

- la pénibilité du travail a disparu,
- la qualité des foins de légumineuses est incomparable, toutes les feuilles se tiennent. Nous savons que nos rations restent légèrement déficitaires en protéines (notamment en PDIA) mais les résultats sur la production et le rendement fromager nous conviennent. Nous cultivons beaucoup de légumineuses dans notre rotation avec le blé panifiable. De plus en plus, nous ne ventilons que des foins de légumineuses car c'est sur ces foins que nous bonifions le mieux la technique du séchage en grange dans la perspective d'une autonomie en protéine.
- une fenêtre de 2 jours de beau temps suffit pour faucher.
- l'autonomie alimentaire est un objectif atteint, elle joue directement sur nos charges, c'est un argument pour nos clients et une satisfaction pour nous !

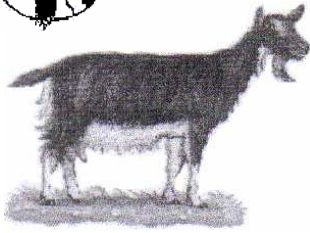
Gaec de la Ferme du Pic Bois
Baptiste Laboureur
8, chemin des Egrivolays
38690 Torchefelon
04.74.92.23.93

Que les personnes qui souhaitent paraître dans cette rubrique lors d'un prochain numéro se fassent connaître. Elle permet de mieux se connaître et est l'occasion de mettre en avant les particularités de chacun si importantes à partager !



Animaux, matériel et stages

contact: ADDCP 2 Rue du Port Brouillac 79510 COULON
05.49.76.91.33 ou 06.81.86.33.94 ou encore addchevrepoitevine@orange.fr.
Les transactions sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.



VENTE

- Dép. 03 : Mlle. **KYRIAKIDES 04.70.64.93.36** vend quelques bouquions de 2009 (origine du père : Ste Noveagri)
- Dép. 03 : M. **HILAIRE 04.70.07.87.72** vend 6 chevrettes dès la mi-février 2010 (caev- et AB)
- Dép. 05 : M. **MAURAGE 04.92.20.29.94** vend une quinzaine de chevrettes sevrées (AB)
- Dép. 16 : M. **FERME des VALLEES 05.45.60.28.88** vend un bouc de 2007, une chevrlette de 2009 et 2 de 2010
- Dép. 17 : Earl **VAL DE SEUDRE 06.30.01.31.36** vend 2 boucs adultes typés (pères : casimir et bigorre)
- Dép. 17 : M. **BISSONNET 05.46.93.28.84** vend 1 bouc de 2005 (B1/B1)
- Dép. 17 : Mlle **LANOUE 05.46.04.54.96** vend 1 bouc de 2008 (origine EARL de l'Arche, B34/E)
- Dép. 17 : M. **GALICHET 05.46.04.30.23** vend 2 chevrettes de 2010 (caev-)
- Dép. 23 : M. **AIME 05.55.66.12.46** vend 6 chevreaux nés début 2010
- Dép. 39 : Earl **LE LOPIN 06.87.61.05.81** vend 1 bouc typé de 2008 et quelques chevrettes de 2010
- Dép. 42 : M. **DENTON 04.77.65.46.50** vend 5 chevrettes nées en mars 2010 (caev-) (père : Cheribibi)
- Dép. 47 : Mme **MICHAUD 09.62.20.73.08** vend 4 chevrettes de 2010 (caev-)
- Dép. 49 : M. **VALERY 05.53.41.91.13** vend 2 chevreaux nés en avril 2010
- Dép. 49 : **Ferme des MAUGES 02.41.70.39.16** vend 7 chevrettes nées de 2010
- Dép. 61 : Earl **DES PAMPILLES 02.33.36.86.22** vend 7 boucs de 2009, un bouc de 2005 (origine : Waroux) et un bouc de 2007 (origine : Gaec de l'Arche)
- Dép. 71 : Gaec **MEIX LANTIN 03.85.91.64.53** vend 4 boucs de 2009 (caev- et mères au CLO) ou échange contre des boucs de 1 ou 2 ans (caev- et mères au CLO) et si possible avec les allèles connus
- Dép. 72 : Mme **JUSTE 02.43.33.35.94** vend 1 bouc de 2008
- Dép. 76 : M. **LENORMAND 02.35.38.15.19** vend 1 bouc de 2008 et quelques jeunes à naître en mars 2010
- Dép. 79 : Gaec **MEL'ELIE 03** vend un bouc de 2009 et 2 boucs de 2008
- Dép. 79 : Mme **CHEBROU 05.49.07.18.23** vend une dizaine de chevrettes nées en janvier 2010, un bouc de 2009 (B2/B34) et échange Vic contre un autre bouc
- Dép. 79 : M. **WAROUX 05.49.29.65.37** vend quelques boucs adultes et des jeunes de 2010, quelques chèvres adultes et 20aine chevrettes de 2010 à réserver
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend quelques boucs adultes, chevrettes de 2010.
- Dép. 86 : CPA de **LATHUS 06.42.40.62.84** échange un bouc adulte (B1/E)
- Belgique : M. **RALET 00.32.80.21.69.01** chevrettes poitevines pure race, inscrites, écornées nées mi-mars

RECHERCHE

- Dép. 17 : M. **GALICHET 05.46.04.30.23** cherche un bouc de 2010 avec parents connus (caev-)
- Dép. 17 : Earl **VAL DE SEUDRE 06.30.01.31.36** cherche 1 bouc adulte typé
- Dép. 76 : M. **DELAHAYE Ch 02.35.57.03.71** cherche 2 chevrettes mottes de 2008 ou 2009

MATERIEL

- Dép. 60 : M. **DENIAUD 06.74.58.68.22** vend une vitrine réfrigérée fixe (2 m)
- Dép. 79 : M. **SAUZE 05.49.04.33.73** vend la salle de traite 10 postes Ligne haute, écluse. (ALFA LAVAL)

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".